

## **PARTIE 3 - PEDAGOGIE DES DROITS HUMAINS**

### **2. Jeux pédagogiques**

#### **La liberté de culte**

##### *Article 18 de la DUDH*

- 1. Tous les hommes ont le droit de penser librement et de choisir librement leur religion.*
- 2. Tous les hommes ont le droit de pratiquer librement leur religion.*

## Le port du voile

### *Le voile divise, le voile interroge*

Secondaire

Dossier extrait du dossier pédagogique « Le voile, et cætera », document filmé de Gérard Preszow, dans le cadre d'un projet de la Ligue des droits de l'Homme. Le DVD est disponible à la LDH. Ce thème peut être abordé tel quel, comme proposé ci-dessous. Il peut également être abordé sous forme de discussion suite à la vision du dvd « Le voile, et cætera ». La discussion sera ensuite approfondie avec les réflexions, textes et activités proposés ci-dessous.

[Plus d'infos](#)

**« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »** Art. 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948)

### **Les origines**

Plusieurs points de vue sont avancés quant à l'origine du port du voile. Pour certains, son origine remonte à la naissance du Coran, il y a plus de quatorze siècles. Au départ, le foulard était une simple recommandation coranique. Ensuite, avec la Charia<sup>1</sup> et les mouvements radicaux, il est utilisé comme un signe identitaire.

Selon Leïla Babès dans son livre *Le voile démystifié*<sup>2</sup>, le port du voile remonte à des temps plus reculés, bien avant la naissance de l'Islam. D'après l'auteur, le Coran n'aurait fait que reprendre une coutume ancienne, sans d'ailleurs prescrire la manière de la suivre. Voilà sans doute ce qui explique pourquoi dans certains pays musulmans les femmes portent le hijab, simple voile qui recouvre les cheveux et laisse le visage dégagé, tandis que dans d'autres pays comme l'Iran ou l'Afghanistan, c'est le port du niqab ou de la burqa qui est observé (il s'agit d'une tenue recouvrant l'intégralité du corps, ne laissant apparaître que les yeux). Pour bon nombre de jeunes musulmanes, ne pas porter le voile serait désobéir à une prescription religieuse. Or, il n'est inscrit nulle part dans l'Islam qu'il existe des obligations religieuses différentes pour les hommes ou pour les femmes. Les deux sexes sont censés observer les mêmes préceptes, comme le fait de prier, de respecter le jeûne ou d'effectuer le pèlerinage vers la Mecque.

---

<sup>1</sup> La Charia est l'ensemble des lois imposées par Allah et révélées aux Messagers. Ces lois régissent la vie des individus de leur naissance à leur mort.

<sup>2</sup> BABES (L.), *Le voile démystifié*, Paris, Bayard, 2004

Depuis une vingtaine d'années, dans les pays musulmans, on constate l'augmentation de femmes voilées dans l'espace public. Elles poursuivent des études, ont une vie professionnelle, et certaines d'entre elles participent à la vie politique du pays. C'est notamment le cas en Iran, où des femmes portant le tchador (pièce de tissu qui recouvre le corps) siègent au parlement. C'est ce qui permet à certains chercheurs de postuler que le voile n'est plus seulement un signe de soumission de la femme à un ordre social patriarcal et religieux, mais qu'il peut être perçu comme un instrument d'émancipation, une sorte de passe-partout, qui sert de couverture d'honorabilité, un signe de respectabilité et de vertu. Le voile permet à certaines femmes de se faire admettre dans des espaces et d'accéder à des fonctions qui leur étaient jusqu'alors refusés.

Deux explications à cette évolution sont avancées. D'une part, le processus d'urbanisation croissant dans les pays musulmans nécessite l'apport d'une main d'œuvre plus importante, qui ne peut se faire sans les femmes. D'autre part, le voile est perçu comme la condition qui permet aux femmes d'accéder à l'espace public. Il permet l'introduction du corps de la femme dans l'espace public, sans créer de perturbation de l'ordre social. Puisqu'elle est voilée, le pouvoir de séduction de la femme est neutralisé, et l'ordre social est préservé.

### ***Quelle est la fonction du port du voile ?***

Le port du voile peut représenter l'attachement aux traditions, la soumission à Dieu, la contrainte familiale lorsqu'il est imposé par les parents ou encore l'affirmation de l'identité et de l'appartenance communautaire.

Le port du voile peut être perçu aussi comme l'aboutissement d'un cheminement intérieur ; comme un moyen d'accéder à la liberté, d'échapper au contrôle paternel, fraternel ou religieux (les femmes ont l'impression qu'elles seront moins surveillées si elles portent le voile). Ou encore comme symbole d'une fierté identitaire clairement affichée, dans un contexte de dénigrement des musulmans et des immigrés.

### ***Les Etats face au port du voile***

Les positions des Etats européens face au port du voile varient fortement selon les pays. Ainsi, la position de la France est totalement opposée à celle du Royaume Uni, la Belgique, quant à elle, se retrouve dans une position intermédiaire...

La Belgique a une position dite « neutre » en ce qui concerne le port du voile dans les espaces publics, et notamment dans les établissements scolaires. La France, quant à elle, opte pour une position « laïque ».

La neutralité, garantie par le décret de 1994, permet aux élèves de manifester leur appartenance à une croyance. C'est le cas dans les écoles libres, seuls établissements qui ont le droit de limiter cet enseignement à la morale laïque (Ecoles libres non confessionnelles) ou à une religion (Ecoles libres confessionnelles).

Il existe deux visions au concept de neutralité. D'une part, les écoles officielles doivent permettre la pluralité : toutes les religions peuvent s'exprimer, à condition de ne pas s'imposer à autrui. D'autre part, et c'est une prise de position plus

« militante », la neutralité est invoquée pour éviter le port du foulard, considéré comme en opposition avec le principe d'égalité, de liberté et le respect de la femme. C'est cette position qu'a adoptée le Royaume-Uni.

En France, l'enseignement est laïc et républicain. Ce qui implique que la religion n'a pas sa place dans les salles de cours. Ce principe est entériné par une nouvelle loi, la loi Stasi, du 12 décembre 2003, qui interdit le port de signes religieux dans les écoles et dans les secteurs publics. L'idéal laïc, en empêchant de marquer les préférences religieuses dans la sphère publique, assure aux croyances une égalité et une liberté, puisque aucune d'entre elles ne prévaut.

### ***Le voile et la question du rapport entre les sexes***

La question du port du hijab est souvent mise en lien avec celle de l'égalité des sexes. Pour certains, ce n'est pas le fait de porter le voile qui est discriminant ou qui marque de façon ostensible la distinction entre hommes et femmes, mais c'est justement son interdiction. Celle-ci place les étudiantes musulmanes dans une situation défavorable par rapport à leurs homologues masculins. Pour d'autres, le voile lui-même est un signe d'oppression et de soumission. Il est vrai que le voile est issu d'une société patriarcale, et qu'il marque une séparation entre les hommes et les femmes. Mais cela signifie-t-il pour autant que toutes les femmes voilées sont opprimées et soumises ? Là encore, les avis divergent...

La question du port du voile est complexe, épineuse. Il nous semble difficile d'y apporter une réponse et de l'ériger en vérité. Car il n'y a pas une vérité en ce qui concerne le voile, mais plusieurs, si l'on considère l'avis d'un imam, d'une féministe iranienne ou d'un sociologue français. Voilà pourquoi vous trouverez ci-joint quelques références pour explorer ce vaste sujet.

### ***A penser***

- Une société démocratique a-t-elle le droit d'empêcher certaines personnes d'afficher leur appartenance confessionnelle ?
- Le port du voile bafoue-t-il les combats menés au XXe siècle pour la reconnaissance de l'égalité entre les hommes et les femmes ?
- Interdire le port du voile dans les espaces publics signifie-t-il passer d'une société d'intégration à une société d'assimilation ?
- Selon vous, le système français est-il plus adéquat que le système belge ? Pourquoi ?

### ***A jouer***

- « *L'histoire de Fatima* » : une réflexion sur la rencontre, et parfois le choc, entre les cultures. L'explication du jeu se trouve en annexe.

### ***A consulter***

- BABES (L.), *Le voile démystifié*, Paris, Bayard, 2004
- GEADAH (Y.), *Femmes voilées. Intégrismes démasqués*, Québec, VLB éditeur, 2001

- MAALOUF (A.), *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1998
- MOTTOHARI (M.), *La question du hijab*, trad. par JALALI (C.), Téhéran, Organisation de propagation islamique, Iran, 1993.
- SABBAF (F.A), *La femme dans l'inconscient musulman*, 2<sup>e</sup> édition, s.l, Albin Michel, 1986
- OST (F.), *Antigone voilée*, Bruxelles, Larcier, 2004

- Articles

- BRIBOSIA (E.) et RORIVE (I.), *Le voile à l'école : une Europe divisée*, Revue Trimestrielle des droits de l'Homme, numéro 60, pp. 951 à 983, 2004
- BRIZARD (C.), *Ecole : légiférer ou pas ?* in Le Nouvel Observateur, semaine du 15 au 22 mai 2003, n°2010\_
- HASSOUX (D.), *Le voile, un débat qui divise* in Libération, mercredi 10 septembre 2003, [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)
- LAMENSCH (M.), *L'interdiction du voile à l'école déchire le gouvernement et le PS* in Le Soir, lundi 12 décembre 2003

**A visionner**

- *A l'ombre du voile*, de A. Demuynck (2005)
- *Halfaouine*, de F. Boughedir (1990)
- *Le message*, de Moustapha Akkad (1976)

**A écouter**

- Sous le voile, Zazie

## Annexe : Jeu : L'Histoire de Fatima

Fatima a 16 ans et vient juste de déménager du Moyen Orient en Europe avec son papa musulman arabe et sa maman chrétienne européenne. Elle a passé toute son enfance au Moyen Orient et depuis l'âge de 9 ans, elle porte le voile et ne peut rester seule en présence d'un garçon. Maintenant que l'année scolaire a commencé, son papa va rencontrer le directeur pour l'inscrire à l'école. Il insiste beaucoup pour que Fatima puisse porter le voile et participer à des cours de gym non mixtes. La réponse du directeur est : « Je suis désolé, maintenant que vous êtes en Europe, votre fille doit apprendre à vivre comme toutes les autres filles européennes. »

Fatima se rend donc à l'école sans voile. Son grand frère (qui a 18 ans) essaye de l'intégrer dans l'environnement de l'école puisqu'il a été étudiant d'échange dans cette même école l'année précédente. Fatima commence à se faire des amis, et s'entend particulièrement bien avec Sharifa dont la famille, originaire du même pays, a émigré en Europe avant sa naissance.

Quelques temps plus tard, Mark, un collègue de classe, devient ami avec Fatima et ils tombent amoureux. Après quelques mois, Mark commence à parler de relation sexuelle avec Fatima. Fatima est confuse et ne sait comment réagir aux avances de Mark. Elle va donc chez sa maman pour demander conseil. Sa maman dit : « Tu es assez grande pour prendre tes propres décisions, faire tes propres choix ».

Mark tente de persuader Fatima en disant « Je t'aime beaucoup, mais je ne peux pas t'aimer sans te toucher. Je préférerais alors que nous nous séparions. »

Quand Fatima demande à son amie Sharifa des conseils, celle-ci l'encourage à coucher avec Mark et lui offre même un alibi et sa maison. Fatima accepte l'offre de Sharifa et après avoir menti à sa famille passe un après-midi avec Mark.

Fatima ne dit rien pendant un certain temps et finalement en parle à sa maman, qui ne fait aucun commentaire. Le jour suivant, le frère de Fatima tabasse Mark.

**Exercice :**

Faire un classement des 7 personnages, de celui qui a agit le « mieux » (n°1) à celui qui à agit le « moins bien » (n°7). Vous avez **5 minutes** pour le faire individuellement et **20 minutes** pour faire un classement commun avec votre groupe. **Attention : il ne peut pas y avoir d'ex aequo !**

	Classement individuel	Classement du groupe
Fatima		
Le papa de Fatima		
Le directeur de l'école		
Le frère de Fatima		
Sharifa		
Mark		
La maman de Fatima		